

Communiqué sur l'engagement multireligieux au Mali en faveur de l'autonomisation des femmes, de la restauration de l'environnement et d'une paix durable

Publié le 1er mai 2026

« Car c'est Lui qui vous a établis intendants de la terre et qui a élevé certains d'entre vous au-dessus des autres en rang, afin de vous éprouver par ce qu'Il vous a confié. Certes, votre Seigneur est prompt à punir ; mais certes, Il est Pardonneur et Miséricordieux. »

~ Coran 6:165

« L'Éternel Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et le garder. » ~ Genèse 2:15

Préambule

Nous, membres du Conseil Interreligieux pour la Paix au Mali (CIP-Mali), réunis à Bamako du 30 avril au 1er mai 2026 pour le Forum consultatif sur l'autonomisation des femmes et la restauration de l'environnement pour la prévention des conflits, organisé sous les auspices du Conseil africain des chefs religieux - *Religions pour la paix (ACRL- RfP)*, en partenariat avec les institutions nationales et les organisations confessionnelles.

Ce forum a réuni d'éminents chefs religieux, des représentants de l'État, des membres des réseaux de femmes et de jeunes croyants et des partenaires de la société civile afin de réaffirmer notre responsabilité morale commune de promouvoir la paix, l'égalité des sexes et la protection de l'environnement au Mali.

Nous saluons le rôle moteur joué par le Gouvernement du Mali et ses partenaires dans la promotion d'approches intégrées liant l'action climatique à la prévention des conflits, notamment à travers leur participation à des initiatives continentales telles que la Grande Muraille Verte et leurs efforts pour mettre en œuvre l'Accord de Paris au niveau national.

Contexte

Le Mali figure parmi les pays les plus vulnérables au changement climatique au monde. Entre 1970 et 2020, le pays a subi plus de 40 chocs climatiques majeurs, dont des sécheresses récurrentes qui ont touché environ 400 000 personnes chaque année, réduisant les revenus agricoles de près de 9,5 millions de dollars par an.

La dégradation des sols, la rareté de l'eau et la désertification croissante dans des régions comme Mopti, Ségou et Gao ont exacerbé les conflits entre éleveurs et agriculteurs, entre agriculteurs eux-mêmes, et souvent au sein d'une même famille, engendrant des divisions sociales susceptibles d'entraîner des pertes de vies humaines, des déplacements de population et un affaiblissement du tissu social. Les Objectifs de développement durable des Nations Unies (2025) identifient le stress climatique comme un *facteur direct de violence intercommunautaire et de recrutement extrémiste* dans le centre et le nord du Mali.

Les femmes supportent un fardeau disproportionné face à ces crises, non seulement en tant que productrices alimentaires et gestionnaires de foyers, mais aussi en tant qu'artisanes de la paix et garantes de la résilience locale. Pourtant, des barrières systémiques telles que l'inégalité d'accès à la terre, au financement, à l'éducation et aux postes de direction compromettent leur contribution.

La feuille de route pour une paix durable doit devenir un principe vécu, garantissant la participation des femmes à la gouvernance, à la gestion environnementale et à la résolution des conflits.

En parallèle, des initiatives telles que le projet d'autonomisation des femmes et de restauration environnementale pour la prévention des conflits au Sahel, mis en œuvre par le Conseil africain des chefs religieux – *Religions pour la paix* avec le soutien de *Pain pour le monde*, permettent directement aux femmes et aux jeunes du Mali de planter des arbres afin de restaurer les terres dégradées grâce à la coopération interreligieuse via l'entrepreneuriat agroécologique.

Nos conclusions

1. **Le lien entre changement climatique et conflits** : la dégradation de l'environnement, allant de la réduction des pâturages aux inondations et à la sécheresse, alimente les conflits intercommunautaires et les déplacements de population dans toutes les régions du Mali, en particulier dans le nord et le centre. La diminution des pâturages et des ressources en eau a exacerbé les tensions entre éleveurs et agriculteurs, et entre agriculteurs et éleveurs.
2. **Pressions foncières et économiques** : Plus de 75 % de la population active du Mali dépend de l'agriculture, or les terres arables s'épuisent en raison de pratiques non durables et de la variabilité climatique. La revitalisation des pratiques traditionnelles de gestion environnementale (par exemple, *la régénération naturelle assistée*) s'est avérée efficace pour restaurer la végétation et atténuer les conflits. Cependant, la croissance démographique exerce une pression accrue sur les terres et fragilise certaines méthodes autochtones.
3. **Inégalités de genre dans les systèmes ruraux** : Bien que les femmes constituent la majorité des producteurs agricoles au Mali, elles sont confrontées à une exclusion culturelle de la propriété foncière et du financement. Leur autonomisation en matière de gestion de l'eau, d'agroforesterie et de participation à la prise de décision renforcerait la résilience climatique et les capacités de consolidation de la paix.
4. **Les acteurs religieux comme agents de changement** : Au Mali, les chefs religieux exercent une profonde influence morale. La collaboration interreligieuse, à travers des initiatives telles que le Conseil interreligieux pour la paix au Mali (CIP-Mali) et le Conseil africain des chefs religieux (ACRL- *Rfp*), soutient directement l'action environnementale, l'éducation à la paix et le renforcement de la confiance communautaire, notamment dans les zones touchées par les conflits.
5. **Pouvoirs d'action et opportunités** : La stratégie nationale du Mali en matière de changement climatique et sa contribution déterminée au niveau national incluent la restauration des terres dégradées et la promotion de l'égalité des genres. Les communautés religieuses peuvent amplifier la mise en œuvre de ces mesures en mobilisant leurs fidèles locaux sur la base des enseignements doctrinaux pertinents, en assurant le suivi des progrès et en canalisant efficacement les fonds destinés à l'adaptation.

Nos engagements

Nous, les chefs religieux du Mali, collectivement et au niveau communautaire, nous engageons à :

1. **Autonomisation des femmes et des jeunes** : former et équiper 200 femmes et jeunes leaders aux méthodologies d'adaptation au changement climatique, de restauration de l'environnement et de consolidation de la paix par le biais de structures congrégationnelles et de partenariats interreligieux ;

2. **Promouvoir la restauration par la foi** : lancer des projets communautaires de plantation d'arbres, de réhabilitation des sols et de conservation de l'eau, soutenant ainsi l'objectif de la Grande Muraille Verte Nationale et du projet Sahel de planter six cent mille arbres au Mali ;
3. **Intégrer les programmes relatifs au climat et à la paix** : intégrer les messages de sensibilisation à l'environnement et de prévention des conflits dans les enseignements doctrinaux des communautés religieuses afin de promouvoir la responsabilité morale en matière de protection de la création ;
4. **Renforcement des partenariats** : collaboration avec les structures et institutions gouvernementales, en particulier le département chargé des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes, les communautés locales, les réseaux de femmes et de jeunes et les partenaires internationaux afin d'aligner les actions environnementales locales sur le plan national d'adaptation du Mali ;
5. **Institutionnaliser le suivi et le dialogue** : Mettre en place des comités environnementaux communautaires interconfessionnels pour l'alerte précoce, la médiation en matière de ressources et la consolidation de la paix, en particulier dans les zones de migration et frontalières.

Recommandations

1. **Au Gouvernement du Mali** :
 - Accélérer la mise en œuvre de *la loi 052 (2015)* imposant une représentation d'au moins *30 % de femmes* dans toutes les structures officielles, afin de garantir le leadership des femmes dans la gouvernance environnementale.
 - Intégrer les organisations confessionnelles dans les cadres nationaux de coordination climatique afin de tirer parti de leurs réseaux communautaires pour la sensibilisation, le suivi et la responsabilisation.
2. **Aux partenaires internationaux et régionaux** :
 - Fournir *un financement accessible pour l'adaptation au changement climatique et la consolidation de la paix* aux projets communautaires menés par des femmes et des organisations confessionnelles.
 - Appuyer le renforcement des capacités des acteurs religieux dans les systèmes d'alerte précoce, la gouvernance climatique sensible au genre et les programmes de restauration fondés sur les données.
3. **Aux chefs religieux et traditionnels** :
 - Promouvoir le dialogue entre les communautés, les familles et en particulier les agriculteurs et les éleveurs par le biais d'enseignements spirituels et doctrinaux mettant l'accent sur la responsabilité, la justice et la réconciliation.
 - Initiatives « *Foi pour les forêts* » protéger les sites naturels sacrés et promouvoir une éthique environnementale intergénérationnelle.

Appel à l'action

Nous appelons toutes les communautés religieuses maliennes, les acteurs de la société civile, les autorités municipales, les organisations de femmes, les organisations de jeunesse et les partenaires du secteur privé à se joindre à cet *engagement multireligieux* – pour restaurer les terres dégradées,

autonomiser les femmes, prévenir les conflits et construire un avenir de paix et de prospérité partagées.

Nous nous engageons à présenter des mises à jour sur ces actions lors des prochaines plateformes nationales et régionales consacrées au climat, à la paix et à la coopération interreligieuse.

Conclusion

En tant que chefs religieux, nous réaffirmons notre devoir sacré de servir comme intendants de la création, gardiens de la justice et messagers de la paix. Nous agissons sans délai, guidés par la sagesse divine et le savoir scientifique, pour protéger notre terre, notre peuple et notre maison commune. *Que Dieu bénisse le Mali. Que la paix et la prospérité règnent sur notre terre et dans nos cœurs.*

Bamako, 1er mai 2026

Dr Francis Kuria Kagema
Secrétaire général
ACRL-R fP

Issa TRAORE
Coordonnateur national
CIP-Mali